Comité Directeur CDTTE du 16/6/25

Participants : Marie-Thérèse (en visio), Solo, Bruno, Aurélie, Christian, Emmanuel, Jérôme, Anne, Martine (en visio), Hervé, Nicolas (en visio), William
Excusés : Gérard, Jacques, Yann, Yvan, Loïck, Yves

Ordre du jour :
- validation du CR du précédent Comité Directeur
- infos générales (dont état des licenciés, retours sur la Convention FFTT, nouveau logo, Tour de France Féminisation le 9/11 en IDF, recyclage des balles, Solo élu au CDOS, certificat médical)
- évolutions techniques, développement (dont étude Parkinson, actions féminines grande cause FFTT 2025, prototypes de raquette handi et dépôt de brevet, Challenge Club)
- Compétitions (dont calendrier de la saison prochaine, calendrier para TT adapté, commande kakémono rôles en compétition, évolution des championnats dont Championnat de l'Essonne, compétition élite seniors, arbitrage, GIRPE V2)
- finances (dont avancement budgétaire, évolution des tarifs pour la saison prochaine)
- fonctionnement (dont départ et embauches de personnel, communication auprès des media comme Le Républicain et Le Parisien)

Validation du CR du CD 6/3/25
OK

Infos générales

Licenciés au 15/6/2025
La croissance de notre nombre de licenciés se poursuit à +24 % (5032 licenciés), avec des chiffres très supérieurs à la fin de saison précédente (4059), qui était déjà exceptionnelle pour nous. 724 féminines, un record également pour nous

2024/2025	**Octobre**		**Novembre**		**Mai**		**Juin**	
Hommes	3550	87%	3853	86%	4301	86%	4308	86%
Femmes	531	13%	613	14%	721	14%	724	14%
Total	4081		4466		5022		5032	
Ecart	643		829		995		973	
% / saison passée	18,70%		22,79%		24,71%		23,97%	
% / Saison -2	24,84%		29,26%		30,04%		29,06%	
% / Saison 19/20	20,92%		27,31%		28,08%		28,24%	
Clubs	55		55		55		55	

Sur les 5032 licenciés :
2318 Compétitions (46 %)
2531 Loisirs (50 %)

En 4ème position sur l'Ile-de-France, juste derrière le 94 (5303) et juste devant le 77 (5006); les 2 premiers sont 78 (7408) et 92 (7122), sur la base des chiffres du 15/6/25

Retours sur la convention FFTT des 8 et 9/6/25

Table ronde fédération à mission = social en plus du sportif

Accord général, mais pas le quorum pour voter la modif des statuts ; ce sera le 30/6

Table ronde licences

Réactions très partagées (40 / 60) sur le fait de vouloir faire des tarifs de licences homogènes sur toute la France

Nouveau logo FFTT

Tour de France féminisation de la FFTT

Déplacé au dimanche matin 9/11/25 CREPS Châtenay-Malabry, avec table ronde et invitées pour témoigner, puis moment festif

Recyclage des balles

Filière de recyclage des Articles de Sport et de Loisirs

Bien testé avec les déchèteries du SIREDOM (Morangis, Corbeil-Essonnes, Le Coudray-Montceaux, Saint-Michel sur Orge, Sainte-Geneviève-des-Bois) ; ça fonctionne. En revanche, avec Decathlon, non. Demande de renseignements de Paris 20 pour en faire autant.

Vidéo d'explication archivée sur https://www.youtube.com/watch?v=N1ptoB8VcQU et diffusée largement.

Solo élu au CDOS

Fait maintenant partie du Conseil d'Administration du CDOS

Certificat médical

Pour les vétérans :

Le certificat médical est désormais valable jusqu'à 5 ans, à condition que le licencié ne change pas de catégorie.

Un nouveau certificat est requis à chaque changement de catégorie vétéran et obligatoirement tous les 5 ans.

Les licenciés de 90 ans et plus doivent fournir un certificat médical tous les 5 ans.

Pour rappel, une épreuve cardio-vasculaire d'effort est préconisée pour les hommes de plus de 40 ans et les femmes de plus de 50 ans souhaitant débuter ou reprendre la pratique en compétition. Cette recommandation vise à prévenir les accidents cardiovasculaires à l'effort, en lien avec les préconisations de la médecine du sport.

Pour les majeurs de moins de 40 ans :
L'obtention ou le renouvellement de la licence repose sur l'attestation du questionnaire de santé.
Un certificat médical n'est exigé que si une réponse positive est apportée au questionnaire.
Pour les mineurs :
Aucun certificat médical systématique n'est exigé.
L'attestation de santé, remplie par le mineur et ses représentants légaux, reste la règle, sauf en cas de réponse positive au questionnaire, auquel cas un certificat médical est requis.

Evolutions techniques, Développement

Etude Parkinson

Effet du Ping sur la maladie de Parkinson étudié par Joran Lassalle, stagiaire Ligue
Etude avec les clubs de St-Cyr-l'école, Paris 13, Châtenay-Malabry, Savigny, Corbeil-Essonnes
Pour le moment, impact positif mesuré sur
- la mobilité latérale (avant = 61,2 cm ± 18,6 ; après = 68,9 cm ± 15,7)
- le qualité de vie

Etude Alzheimer

FFTT avec CHU de Tarbes. Protocole médical très poussé. Recherchent 6 à 10 clubs, avec mise à disposition d'entraîneurs et de créneaux.
Savigny parmi les 12 clubs

Actions féminines

Portraits de femmes
→rajouter à Savigny, Itteville (Karine et une autre), Igny (Anaëlle), Corbeil (Amandine + Angélique), Chevry 2 (Sophie Petibon), Milly-Maisse
Liste des évènements féminins pour diffusion
2 tournois, 2 CPS, 1 tournoi local 8 mars →à mettre sur une affiche A3 + idée d'une soirée / afterwork à étudier
Et aussi d'autres actions à lancer :
- écrire qq lignes pour la newsletter pour solliciter les clubs pour nous fournir des profils à mettre en valeur, sous forme d'interview, de photos, de vidéo, etc
- demander aux dirigeants ceux qui ont des vestiaires non mixtes
- faire une affiche décrivant les différents événements féminins (date et contenu)
- regarder ce qui est fait en Pays de Loire, Bretagne

Challenge des clubs

10 réponses seulement sur 55
→à court terme relancer en indiquant la facilité de remplissage + réexpliquer l'objectif (auto-diagnostic) Yvan
→pour une prochaine fois, utiliser un questionnaire type Google form

Compétitions

Calendrier 2025/2026 Ligue et département

7/9 réunion des arbitres à décaler éventuellement au 14/9
8/11 Tournoi féminin national à Monthyon

8/11 CNV
9/11 Tour de table féminisation IDF au CREPS Châtenay-Malabry
11/11 Championnat des Vétérans

Calendrier 2025/2026 para TT adapté
27/9 Regroupement PERF (Pôle d'Excellence Régional et de Formation)
8/11 Tournoi préparatoire Championnat de France des régions
17/1 Regroupement PERF
28/3 Championnat régional adultes
4/4/26 Regroupement PERF
16/5/26 Tournoi adultes et jeunes
27/6/26 Regroupement PERF
→cahier des charges FFSA à préparer Nicolas 6/25

Kakémono rôles en compétition
Description des rôles respectifs Joueurs – Arbitres – Parents
OK →proposition aux clubs à 20 € et clubs à recenser pour passer la commande
Emmanuel

Evolution des règlements
Balayage du document de propositions de modifications du règlement en annexe et accord pour application à partir de 2025/2026

Evolution des compétitions, dont Championnats de l'Essonne
Ouverture à des personnes hors critérium fédéral + challenge des clubs
Compétition Elite seniors

Médaillés aux France
→inclure sport adapté et valides dans la liste à récompenser pour l'AG
Emmanuel

Arbitrage
Arbitres et arbitres de travées
Nombre par compétition augmenté en 2022

Epreuves	Nouvelle proposition 2022			
	JA3	JA2	JA1	AR
Critérium des Clubs	1	3		8
Championnat Essonne par équipes Jeunes (par salle)	2	2		2
Championnat Vétérans	1	2		4
Championnat Essonne				
si 1 journée, 1 salle	1	3		15
si 1 journée, 2 salles	1	4		20
si 2 jours, le samedi	1	2		10
si 2 jours, le dimanche	1	2		15
Championnat Essonne doubles	1	1		4
Challenge des Jeunes Roger Lardeau (par salle)	1	3		2
Titres par équipes			2	
Challenge Marthe Chavernoz	1	3		2
Tournoi féminin FFTT-UFOLEP	1			1
Titres Jean Bruger			2	

→voir à ajuster les nombres par compétitions William + Jacques et Stéphane
→suivi des prestations d'arbitres à mettre en place pour motiver les clubs et les arbitres William

Rappel des orientations du CD précédent
2 problématiques à traiter
Surconsommation de certains →com aux clubs et arbitres des quantités au cahier des charges et à charge des clubs de mettre en place le contrôle
Coût des compétitions avec grand nombre d'arbitres →à partir de 7 officiels on donne 10 € par arbitre supplémentaire

GIRPE V2
GIRPE V2 en production actuellement ; GIRPE V1 possible en parallèle pour l'instant, tant que ne plante pas
→inciter les clubs à utiliser dès la rentrée avec les liens vers vidéo d'explication + démo lors de la réunion des capitaines

Finances
Avancement au 13/6/25

	BUDGET 2024 2025		Prévisionnel 2024 2025		Réalisé au 13/06/25	
			Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
	Differentiel réalisé	10 979 €	399 895	399 895	365 765	376 744

TRESO 2024/2025	
au 13/06/2025	
COMPTE COURANT	129 506,12 €
LIVRET A	78 459,39 €
COMPTE SUR LIVRET	42 096,52 €
	250 062,03 €

Réalisé au 13/6/25 positif de 10979 €, mais reste encore au moins
- salaires
- arbitrage
- subvention Conseil Départemental (seulement 9000 sur 22147 €)

Officialisation des subventions du Conseil Départemental.
Cela donne en synthèse :

Subventions Conseil Départemental	2025	demandé	accordé		2024	
Fonctionnement	X	10147,5	10147			15596
Sport-Santé	X	5000	2000			3000
Féminisation	X	5000	2000			3000
Handicap	X	6000	5000			5000
Milieu rural - Sud Essonne	X	2000	1000			1000
Scolaires	X	4000	2000			3000
			22147			30596

Cela confirme les chiffres déjà évoqués :
- 8000 € de moins que l'an passé
- on va recevoir 12000 € sur les projets, soit le haut de la fourchette qu'ils avaient envisagée avec nous dans la réunion de préparation (9000 à 12000 €)

Evolution des tarifs pour la saison prochaine
Evolution FFTT et Ligue
- côté FFTT, pas d'augmentation
- côté Ligue, augmentation des licences compétition de 1 €, du championnat Vétérans de 1 € et du CPS détection de 5 €

Pas d'augmentation de la licence (en absorbant l'augmentation Ligue)
Autres idées envisagées au CD précédent
Un peu d'augmentation des compétitions à venir (pour les équilibrer chacune) →voir lesquelles augmenter Jérôme + Aurélie lors de la construction du budget
Diminuer la participation aux formations d'arbitres (-10%) William
Chercher à équilibrer, notamment stages avril en augmentant si nécessaire les frais d'inscription stage en internat Emmanuel
→construction des tarifs et budget tous pour fin 6/25 vers Aurélie à partir du doc envoyé par Aurélie

Fonctionnement
Départ et embauches de personnel,
Départ de Yvan Sinquin au 14/8/25 ; 7,5 jours de congés à payer pour qu'il termine son travail le 30 juin
Embauches au 1/9/25

- passer à plein temps Barthélémy Poinsot en tant qu'adjoint CTD
- embauche de Anaëlle Krief (DEJEPS 2025) en tant qu'entraîneur itinérant
- embauche de Mattéo Lefevre (CQP 2025) à mi-temps sur public non-compétiteur
→contrat de travail à faire pour Anaëlle, Mattéo Emmanuel/Bruno

Evolutions au Comité Directeur
Gérard absent momentanément →besoin d'aide pour Hervé pour le Critérium Fédéral (Comité ou hors Comité) pour la saisie des résultats (Samuel Loobuyck OK) + préparation 1er tour (Aurélie et Emmanuel ?)
Loïck va diminuer sa participation →relais à prendre par Anne, Jérôme R, William, Jacques
Yann va diminuer sa participation →besoin d'aide pour le poste de Secrétaire Général Gil
Communication auprès des media comme Le Républicain et Le Parisien →Martine pour envoi au Républicain des compétitions à venir (Récupération des articles, mais aussi envoi des calendriers)
Instagram/facebook Emmanuel, Barthélémy, Anaëlle

Annexe – Propositions de modifications des règlements pour 2025/2026

Challenge M. Chavernoz :

Points limite de classement Filles et garçons : 650 pts

- ☐ 550 pts

Vainqueur 5 pts, finaliste 4 pts, 1/2 finaliste 3 pts, 1/4 finaliste 2 pts

- ☐ Vainqueur 8 pts, finaliste 6 pts, 1/2 finaliste 4 pts, 1/4 finaliste 2 pts

Pour chaque tableau, la compétition débutera par des poules de 4 si le nombre de joueurs inscrits est < 80 sinon en poules de 3. Si le nombre de participants est trop réduit, les joueurs entreront dans un tableau à élimination directe avec parties de classement, mais jamais dans une poule seule.

- ☐ Pour chaque tableau, la compétition débutera par des poules de 4 mais le JA, assisté du responsable de la compétition, peut constituer des poules de 3 s'il le juge utile. Si le nombre de joueurs est inférieur à 5, une poule unique sera faite.

Ajout (déjà appliqué) :

- ☐ Les meilleures filles seront récompensées. En cas d'égalité, un ou plusieurs matchs de départages seront jouées.

Challenge R. Lardeau :

Vainqueur 5 pts, finaliste 4 pts, 1/2 finaliste 3 pts, 1/4 finaliste 2 pts

- ☐ Vainqueur 8 pts, finaliste 6 pts, 1/2 finaliste 4 pts, 1/4 finaliste 2 pts

En fonction du nombre de présents et de tables disponibles, les poules seront composées de 3 ou 4 joueurs.

Si le nombre de participants pour un tableau est très réduit, ils entreront dans un tableau à élimination directe avec parties de classement mais jamais dans une poule unique.

- ☐ Pour chaque tableau, la compétition débutera par des poules de 4 mais le JA, assisté du responsable de la compétition, peut constituer des poules de 3 s'il le juge utile. Si le nombre de joueurs est inférieur à 5, une poule unique sera faite.

Championnat France Vétéran :

Chaque tableau est représenté (sauf nombre de joueurs insuffisant) et composé de poules de 4 si le nombre de joueurs est supérieur à 5 et inférieur ou égal à 16, de poules de 3 si celui-ci est supérieur à 16 ou seulement une poule unique s'il y a moins de 5 joueurs.

- ☐ Les joueurs sont placés dans des poules de 4 mais le JA, assisté du responsable de la compétition, peut constituer des poules de 3 s'il le juge utile. Si le nombre de joueurs est inférieur à 5, une poule unique sera faite.

Critérium des clubs :

Classement officiel connu au moment de l'inscription (nombre de points) des joueurs.

☐ Dernier classement mensuel connue des joueurs.

Coupe des jeunes (Interclub) :

Ajout :
Les 3émes entrent dans un tableau consolante à élimination directe.

Coupe de l'Essonne :

La Coupe de l'Essonne comporte 4 tableaux, les équipes devront respecter les critères suivants :

- Tableau A : cumul des points de 1000 à 1500 points
- Tableau B : cumul des points de 1501 à 2000 points
- Tableau C : cumul des points de 2001 à 2500 points
- Tableau D : cumul des points de 2501 à 3200 points

☐ La Coupe de l'Essonne comporte 4 tableaux, les équipes devront respecter les critères suivants :

- Tableau A : cumul des points de 1000 à 1400 points
- Tableau B : cumul des points de 1401 à 1900 points
- Tableau C : cumul des points de 1901 à 2400 points
- Tableau D : cumul des points de 2401 à 3100 points

La feuille de rencontre est établie en 3 exemplaires qui reçoivent les destinations suivantes :
- L'original au Responsable de poule.
- tout autre exemplaire que l'original (photocopie, scan…) sera refusé et considéré comme non envoyé avec toutes les conséquences financières et sportives en découlant.
- 1 exemplaire pour chaque capitaine.

☐ La feuille de rencontre doit être saisie avec GIRPE : un exemplaire est exporté vers SPID et un exemplaire est fourni à chaque capitaine.

Ajout :

☐ Forfait :

- L'équipe qui déclare forfait doit aviser son adversaire et le responsable du Championnat, au minimum 24 heures avant la date fixée pour la rencontre, sauf cas de force majeure. Une pénalité financière sera infligée à l'association fautive si elle n'avertit pas dans les délais.
- A la suite de deux forfaits simples, consécutifs ou non :
  - L'équipe est déclarée forfait général, une pénalité financière est infligée à l'association fautive.
  - L'équipe est mise hors compétition. Tous les résultats de l'équipe sont automatiquement annulés, ainsi que les points de rencontres acquis par les équipes les ayant rencontrées. Les résultats individuels sont conservés.

CNV :

La feuille de rencontre est établie en 3 exemplaires qui reçoivent les destinations suivantes :

- L'original au Responsable de poule.
- tout autre exemplaire que l'original (photocopie, scan…) sera refusé et considéré comme non envoyé avec toutes les conséquences financières et sportives en découlant.
- 1 exemplaire pour chaque capitaine.

☐ La feuille de rencontre doit être saisie avec GIRPE : un exemplaire est exporté vers SPID et un exemplaire est fourni à chaque capitaine.

En cas de forfait : La fourniture, l'envoi et le libellé de la feuille de rencontre incombent toujours dans ce cas à l'équipe susceptible de bénéficier du forfait.

☐ La saisie puis l'export de la feuille de rencontre incombe toujours dans ce cas à l'équipe susceptible de bénéficier du forfait.

Ajout :

☐ Lorsqu'une rencontre est inversée, la saisie dans GIRPE incombe toujours à l'équipe qui recevait initialement.

Jean Bruger :

a) L'équipe qui reçoit est responsable de l'établissement de la feuille de rencontre (feuille homologuée FFTT) et de l'envoi de l'original au Responsable du championnat dans un délai de 48 heures. Un double de cette feuille revient aux capitaines. Seule la gestion des rencontres sur l'application GIRPE et export (fichier signé et verrouillé) sur SPID exonère de l'envoi par courrier au Responsable du championnat. La feuille de rencontre n'est pas obligatoire pour les équipes exemptes.

b) Il n'y a **pas de saisie Internet obligatoire** à effectuer par les clubs.

Transmission des résultats :

La feuille de rencontre doit être saisie avec GIRPE : un exemplaire est exporté vers SPID et un exemplaire est fourni à chaque capitaine.

• Le club recevant devra **obligatoirement saisir le résultat** et la feuille de rencontre sur le logiciel SPID de la FFTT. Ces saisies sont à effectuer au plus tard 48 heures après la rencontre. **Toute infraction à cette obligation sera sanctionnée par une pénalité financière.**
• Lorsqu'une rencontre est inversée, la saisie dans GIRPE incombe toujours à l'équipe qui recevait initialement.
• En cas de forfait, une feuille de rencontre doit être établie.

La saisie puis l'export de la feuille de rencontre incombe toujours dans ce cas à l'équipe bénéficiaire du forfait.

• La feuille de rencontre n'est pas obligatoire pour les équipes exemptes

Championnat par équipe Reserve : (il datait de 2017 et n'était plus diffusé depuis plusieurs années)

☐ Chapitre « Titres » a été retiré (car il n'y en a plus)

Les résultats des parties doivent être consignés sur les feuilles de rencontre officielles disponibles au comité départemental. L'utilisation de feuilles non homologuées entraînera une pénalité financière pour l'équipe fautive.

☐ Seule la feuille informatisée de GIRPE est acceptée.

Championnat par équipe :

3 licenciés des catégories jeunes disputant effectivement une épreuve par équipes réservée aux jeunes de la ligue ou du département (par exemple le Critérium des Jeunes, la Coupe des jeunes, le Trophée J. Bruger, etc.).

☐ 3 licenciés des catégories jeunes disputant effectivement une épreuve ~~par équipes~~ réservée aux jeunes de la ligue ou du département jusqu'à son terme.

D'une licence compétitions FFTT

☐ une licence dirigeant ou compétitions FFTT

Une équipe peut comporter au maximum deux joueurs mutés (quelle que soit la phase et la date mutation).

☐ Une équipe peut comporter 4 joueurs mutés (quelle que soit la phase et la date mutation). **(Décision FFTT)**

La feuille de rencontre est établie en 3 exemplaires qui reçoivent les destinations suivantes :

- L'original au Responsable de poule.
  - tout autre exemplaire que l'original (photocopie, scan…) sera refusé et considéré comme non envoyé avec toutes les conséquences financières et sportives en découlant.
- 1 exemplaire pour chaque capitaine.

☐ La feuille de rencontre doit être saisie avec GIRPE : un exemplaire est exporté vers SPID et un exemplaire est fourni à chaque capitaine.